

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	132
Artikel:	L'idée marche... : femmes députées. - A travers le monde. - Et en Suisse ?. - Commissions municipales et maîtresses d'école mariées
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : En route pour les 1732 abonnés! — L'idée marche : E. GD. — *In Memoriam* : Emile Nicolet. — Le féminisme en Chine : LEE LIEN — Cours d'entraide pour chômeuses. — Les femmes et la Société des Nations. — Variété : De quelques arguments antisuffragistes : P. MULLER. — Les femmes et la III^e Conférence du Travail : André de MADAY. — Brochures reçues. — En réponse... — Association suisse pour le suffrage féminin

En route pour les 1732 abonnés !

Une splendide avance, cette quinzaine, qui nous prouve que notre cri d'appel a été entendu par ceux et celles qui tiennent à notre journal — qui est aussi le leur. Nous enregistrons en effet.

37 abonnés nouveaux

dont on trouvera plus loin le détail. Et nous constatons que de nouveaux amis se sont mis cette fois, eux aussi, à la brèche, que beaucoup ont en cœur de nous amener l'abonné non encore inscrit que nous demandons à chacun. De divers côtés également, on nous réclame des cartes de propagande, des numéros spécimens, afin de pouvoir mieux "travailler". (Rappelons à ce sujet que nous faisons tous ces envois gratuitement à tous ceux qui veulent bien nous aider.)

D'autre part, une abonnée nous a écrit que, ne pouvant trouver de nouveaux appuis, elle tenait à nous payer au moins son abonnement au prix de revient, et nous a envoyé 6 fr. 50. C'est encore une façon de nous venir en aide dont on pourrait s'inspirer. A tous ceux qui s'ingénient de la sorte, notre chaleureuse reconnaissance.

Malheureusement, trois personnes déjà viennent de nous informer qu'elles ne renouveleront pas leur abonnement pour 1922. C'est pourquoi, et sans compter les départs et les décès qui se sont produits dans le courant de l'année, le chiffre de 200 nouveaux abonnés, première étape sur la longue route des 1732 que nous nous proposons d'atteindre avant la fin de cette année, est encore éloigné de nous de

115

Bon courage, donc. Et en avant!

Le MOUVEMENT FÉMINISTE

L'idée marche...

Femmes députées. — A travers le monde. — Et en Suisse? — Commissions municipales et maitresses d'école mariées.

Enfin! la Norvège, qui a été pourtant un des premiers pays à reconnaître aux femmes le droit de vote (1907), vient d'envoyer maintenant seulement une femme comme députée au Storthing. Mme Karen Platou, candidate du parti indépendant pour Christiania, était, il est vrai, déjà députée suppléante dans la précédente législature, et a accompli à ce titre l'excellent travail pour lequel l'avaient bien préparée, et les tâches sociales auxquelles elle s'était vouée, et sa présidence de l'Association de Ménagères des

ANNONCES

12 insert.	24 insert.
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	> 80.— 160.—

La case 1 insertion: 5 Fr.

districts du Nord. Mais députée titulaire et députée suppléante sont deux choses fort différentes, et par conséquent c'est d'une importante victoire qu'il convient de féliciter les Norvégiennes. Cette première élection d'une femme survenant après quatorze années bien comptées d'exercice du droit de vote n'a-t-elle pas de quoi rassurer ceux qui tremblent, voici deux mois à Genève, pour leur fauteuil au cas où le suffrage féminin aurait triomphé en votation populaire?

Par le même courrier, nous apprenons qu'au Canada, une candidate travailliste (Labour Party) vient d'être élue au Parlement fédéral de ce Dominion. Mrs. Rose Henderson — tel est son nom — est une spécialiste en matière de tribunaux d'enfants et de pensions aux mères, ayant accompli un travail considérable pour l'avancement de ces questions.

Et la pacification de l'Irlande — que, pour le dire en passant, les féministes anglaises ont vivement soutenue, Mrs. Despard, le chef suffragiste bien connu, ayant été ces dernières années un champion actif de l'indépendance de l'île, — cette pacification tant désirée va peut-être amener un renfort de forces féminines à Westminster! On compte en effet que siègent actuellement dans le Dail Eireann cinq femmes qui ont ainsi chance de devenir les collègues de Lady Astor et de Mrs. Wintringham. — Les élections anglaises d'ailleurs, qui ont eu lieu le mois dernier, ont amené dans les Conseils du Royaume-Uni plus de 60 femmes, dont quatre ont été élues "maires" de leur ville. On cite notamment la victoire de Bolton (Lancashire) où malgré l'opposition des deux grands partis, la seule femme candidate, Mrs. Agnew, a été élue avec une majorité significative. Tout ceci est de bon augure pour les prochaines élections parlementaires, dont on commence à parler, et pour lesquelles se préparent des candidatures féminines.

Et aux Indes, le mouvement suffragiste prend de l'ampleur si bien que le Conseil sera appelé à se prononcer à ce sujet durant sa prochaine session. Et le gouvernement français a chargé une femme, Mme Adrienne Bolland, de le représenter auprès de la République Argentine pour toutes négociations concernant l'aviation. Et quatre femmes, nommées par le président Harding, ont siégé, à titre consultatif du côté américain, à la Conférence de Washington — les femmes américaines ayant d'ailleurs organisé d'imposantes démonstrations en faveur du désarmement. Et les Danoises viennent d'obtenir l'égalité de traitement et d'avancement entre hommes et femmes employés au Ministère de la Guerre. Et... chez nous?...



Eh bien oui, il y a, même chez nous, une légère marche en avant de l'Idée. D'abord, comme on nous l'écrit de Winterthour, la fusion de la ville et des communes voisines ayant amené une réorganisation complète de l'administration municipale, deux femmes ont été élues dans la Commission d'assistance publique, trois dans la Commission scolaire (dont notre collaboratrice, Mme Studer-de Goumens) et deux dans la Commission de l'Ecole des Métiers. C'est un progrès d'autant plus sensible que le choix de ces candidates a été déterminé uniquement par leurs compétences et leurs aptitudes personnelles, et non par des questions de parti. Le fait mérite d'être signalé, et en félicitant les élues, nous espérons que ce petit progrès sera suivi de beaucoup d'autres. Anglaises, Américaines et Scandinaves n'ont-elles pas fait leur apprentissage de la vie parlementaire dans des Commissions municipales ?

Et enfin, le spectre de l'exclusion des femmes mariées des postes de maîtresses d'école a été définitivement enterré par le Grand Conseil zurichois. La situation était dangereuse, et il s'en est fallu de peu — de deux voix toute juste — que la question ne dût être posée devant les électeurs : on sait trop bien d'avance quel aurait été alors le résultat ! Heureusement que 55 députés seulement, au lieu des 57 qui auraient formé la minorité réglementaire d'un tiers des voix, se sont prononcés pour cette mesure d'exception, et que la grande majorité du Grand Conseil s'y est déclarée complètement opposée. Il faut signaler à ce sujet le discours très ferme et très convaincant de M. Mousson, président du Conseil d'Etat ! Heureuses, les Zurichaises, qui ont pour chef de leur gouvernement un féministe aussi déterminé ! Car, malgré les discussions qui ont eu lieu ici même, et en dépit des arguments avancés pour justifier l'initiative Lange excluant les femmes mariées de ces postes, nous persistons à dire que la question de concilier devoirs professionnels et devoirs familiaux relève de la conscience de chaque femme, que toute femme dans cette situation doit être laissée libre de prendre sa décision par elle-même, sans qu'elle lui soit imposée comme à une incapable par une réglementation, pour l'établissement de laquelle elle n'a pas même été consultée ! Nous voilà débarassées d'un souci à Zurich. Que va-t-il maintenant se passer à Bâle ?

E. Gd.

1 FEUILLETON DU MOUVEMENT FÉMINISTE

VARIÉTÉ

De quelques arguments antisuffragistes

On m'a demandé d'exposer ici quelques-unes des raisons que l'on fait valoir contre le suffrage féminin. On aurait tout aussi bien pu me charger de batailler contre les nuages, ou de les chasser en soufflant contre eux. Pas plus que je ne puis les dissiper avec des soufflets ou des canons à grêle, je ne réussirai, par les armes de l'éloquence féminine, à venir à bout de l'hostilité des antiféministes. Aurais-je la prétention de la vaincre par la vertu de la logique ? En aucune façon. Quoique insaisissables, les nuages existent, et leur réalité s'impose à nos sens. Il en est de même de l'hostilité des antisuffragistes : elle est insaisissable, et cependant elle existe et se manifeste. Ce ne sont ni l'expérience, ni une logique rigoureuse, ni l'esprit chevaleresque, qui lui fournissent ses éléments ; c'est bien plutôt le sentiment. L'entreprise serait vaine, de combattre des sentiments par la logique et le raisonnement ; d'autant plus que les sentiments auxquels nous avons affaire ici se meuvent dans des profondeurs ténébreuses, d'où ils ne remontent pas volontiers à la surface, où la lumière de la raison pourrait les atteindre.

IN MEMORIAM

Emile Nicolet

Nous apprenons avec chagrin, au moment de mettre sous presse, le décès survenu le 21 décembre de M. Emile Nicolet, député au Grand Conseil de Genève, député au Conseil National, conseiller administratif de Plainpalais, et nous tenons à ce que notre journal joigne aussitôt sa voix aux manifestations de tristesse que font surgir ce départ prématué.

Car si M. Nicolet était surtout connu comme un des chefs indiscutés du socialisme suisse-romand, il était d'autre part un féministe très convaincu, et il l'a prouvé à plusieurs reprises par sa collaboration efficace à nos travaux. Nous ne pouvons oublier, en particulier, sa participation très active à la double campagne en faveur de l'institution des prud'femmes à Genève, au printemps et en été 1914, durant laquelle il se dépensa sans compter. Il faisait déjà à ce moment-là d'ailleurs, et depuis 1912, partie du Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, dont il est resté membre jusqu'en 1919 ; et son état de santé l'a seul empêché de participer personnellement à notre dernière campagne précédant la votation populaire sur le suffrage féminin en octobre dernier. Toutes les fois qu'au Grand Conseil ou ailleurs, l'occasion s'est offerte de défendre les droits de la femme, il n'y a jamais manqué, et cela non pas seulement parce que notre revendication figurait au programme de son parti, mais par profonde conviction personnelle.

Ce n'est pas uniquement en matière de suffrage, d'ailleurs, que M. Nicolet a été un partisan de notre cause. Dans le domaine économique, il a travaillé, plus que beaucoup d'autres, pour l'amélioration du sort de la femme. Sa situation de secrétaire de la Fédération des Ouvriers des Transports, du Commerce et de l'Alimentation, qu'il occupa bien des années durant, et jusqu'au moment où la maladie impitoyable dont il était atteint l'obligea à renoncer à une activité de ce genre, l'avait mis en contact direct avec toutes les misères de l'exploitation féminine dans bien des métiers. (Il donna à ce sujet à l'Union des Femmes de Genève, en mars 1914, une conférence très suggestive). C'est à son initiative et à son infatigable dévouement que les ouvrières

Quant à la nature de ces sentiments elle nous a été souvent dévoilée. Lors de la votation populaire bâloise sur le suffrage féminin, par exemple, parmi les nombreuses affiches dont partisans et adversaires du vote des femmes couvraient à l'envi nos murs, l'une s'inspirait de la vie de famille. Le père, revêtu d'un tablier de cuisine, et dans une attitude gauche et désespérée, donne le biberon au nourrisson, cependant que derrière lui et à ses côtés, le tirant par les coins de son tablier, sont groupés les rejetons plus âgés, chacun, par ses contorsions et sa physionomie, personnifiant un cri d'angoisse, une accusation vivante contre la mère dénaturée. Et celle-ci ? Semblable à une mégère, nous la voyons, au milieu d'un cercle d'autres furies débraillées, criant, gesticulant et grimaçant sur la place publique. Ainsi vont les choses quand les femmes se mêlent de politique.

Les électeurs ont-ils vraiment pris au sérieux ce conte effroyable ? Je n'en sais rien. Et comment pourrais-je le comprendre ? Je vois que ses auteurs sont les mêmes personnages que ceux qui prêchent sur tous les toits qu'il est impossible à la femme de renier sa nature ; qu'elle est et restera femme et mère. Il est vrai qu'ils en concluent qu'elle ne peut exercer les droits politiques. Mais nous aurons à revenir sur ce point-là.

En s'adressant à l'ouvrier, il a fallu tenir un autre langage. On lui a peint sa blague à tabac, bien-aimée et fripée, et, à côté d'elle, un verre où le vin mettait son reflet. Ces deux objets lui disaient clairement : « Pauvre homme ! Quel agrément as-tu, dans ta vie de bête de somme ? Un nuage de fumée de tabac, une